

## Comment arrêter un contrat avec une école a domicile (karis )

## Par Momdu22, le 22/10/2013 à 10:28

Bonjour, je me permets de vous écrire car j'ai vu que vous aviez aidé plusieurs personnes c'est un SOS que je vous lance :/ je suis en formation avec karis depuis début juin avant de mon inscription j'ai eu une personne au tel pour avoir des infos sur cette formation (prothésiste ongulaire) et je lui ai bien demander si il délivrait bien quelque chose a la fin qui puisse me permettre de me mettre a mon compte elle m'a affirmé que oui hors il y a une semaine je me suis aperçue qu'en faite il délivre une attestation qui permette d'exercer mais pas de se mettre a son compte donc plus d'utilité a faire cette formation je les ai appelé ils ne veulent rien savoir alors qu'ils m'ont menti sinn je ne suis pas folle je ne me serais jamais inscrite. J'ai appelé la répression des fraudes elle m'a dit que c'était perdu d'avance je ne sais plus quoi faire je suis en cdd je peux être aux chômage a n'importe quel moment et ça m'ennuie de payer une formation qui ne me mènera a rien!!!! Si vous pouviez m'aider je vous en serais très reconnaissante merci